

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE
 Par an, (payable d'avance)..... \$5.00
 — (payable durant l'année)..... 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE
 Par an, (payable d'avance)..... \$3.00
 — (payable durant l'année)..... 4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du journal.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion suivante..... 0.12

Par ligne, première insertion..... \$0.08
 Chaque insertion suivante, par ligne..... 0.04

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC,
VENDREDI, 6 OCTOBRE 1871.

Un de nos confrères a lancé contre les agents d'émigration du gouvernement fédéral l'accusation de diriger de préférence les émigrants vers le Haut-Canada. Un correspondant qui signe X. et qui doit être un des agents du gouvernement provincial, en a pris occasion de donner son avis dans la *Mineure*; il rejette tout le poids de l'accusation sur les agents fédéraux en Europe. Le *Constitutionnel* a cru devoir revenir à la charge cependant et attaquer l'agent fédéral à Québec.

D'après les informations que nous avons prises, nous croyons pouvoir dire que notre confrère fait complètement erreur. La plupart des émigrants arrivent ici parfaitement décidés à aller; il n'est plus guère possible de le influencer. Cela peut venir, comme on dit, des indications qui leur ont été données de l'autre côté de l'Océan, mais cela vient surtout, qu'avant ces dernières années, on avait complètement négligé de faire connaître notre province à l'étranger et de combattre les préjugés qui ont cours contre elle. Ces préventions sont si fort répandues que l'on mettra du temps à les dissiper et qu'il ne faut rien épargner pour y parvenir.

Lorsque les émigrants arrivent dans notre port, s'ils n'ont pas déjà une destination bien arrêtée, ils ont toute latitude de faire leur choix. Le gouvernement de Québec, entre autre, à un agent dont le zèle ne saurait être mis en doute. Tout ce que fait l'agent fédéral, il le fait sous l'œil de cet agent dont le bureau provisoire est dans le même édifice que le sien. S'il montrait de la partialité à l'égard d'Ontario ou parti pris contre notre province, l'employé local s'en apercevrait de suite et ne manquera pas de porter plainte au gouvernement local.

Nous croyons donc que les soupçons du *Constitutionnel* sont mal fondés et qu'informations prises, il en verra l'injustice.

Informations.

On dit que le Dr. J. C. Taché va être relevé d'une partie de ses fonctions et placé à la tête du département des Statistiques, tandis que le département de l'Emigration serait confié à M. Provancher, dont la nomination à ce poste important serait bien vue de tout le monde.

L'Hon. M. Langevin est arrivé hier matin à Ottawa. Il a été reçu à la station par un grand nombre d'amis. Il sera à Québec, dimanche.

Mgr. Taché est arrivé à Montréal.

Le juge Johnson part dans trois semaines pour Manitoba en qualité d'administrateur de la province.

La Famille Papineau.

(Notes communiquées à LA MINERVE.)

Samuel Papineau était cultivateur à la Côte St. Michel. Depuis quand était-il venu au pays? quand a-t-il acquis dans la Côte St. Michel? Le greffe du Séminaire pourrait le faire connaître. L'épouse le 6 juin 1754, Catherine Quevillon chez Pierre Taillefer son beau-père, elle avait 17 ans, elle était veuve de G. Lacombe, avec lequel elle a demeuré 3 mois et 22 jours, et 6 mois et demi après, elle convola en 2e nocce avec le dit Sier Papineau.

Sieur François Papineau, l'oncle de l'hon. L. J. Papineau lui contait que la mère de Samuel Papineau était d'une paroisse de Montmagny, près de Bordeaux, veuve peu aisée, chargée d'une famille nombreuse, une levée forcée de troupes ayant été ordonnée, le sort tomba sur l'aîné de six frères dont Samuel était le plus jeune. Samuel sollicita et obtint de remplacer son frère aîné, qui était à la succession du père. Dans l'acte de mariage, il n'est pas dit que Samuel Papineau, mais est nommé simplement de son nom comme s'il était vivant.

Joseph Papineau, âgé de 30 ans, fils de feu Samuel Papineau épouse le 17 février 1749 Joseph Beaudry âgé de 20 ans, qui fait mal à voir tant la maladie à fait de ravages dans cette frêle nature et qui semble grelotter sous un froid paletot d'hiver.

Le ministère public s'est, pour la circonstance, augmenté d'un fauteur occupé par un capitaine d'infanterie, qui paraît assister M. le commandant Gaveau.

L'acte d'accusation, déjà publié et lu d'une voix monotone, n'obtient qu'une médiocre attention de la part du public, qui s'occupe beaucoup plus d'être placé commodément que d'ouïr un factum judiciaire.

Enfin, l'interrogatoire commence et le silence s'établit comme par enchantement.

M. le président, au premier accusé. — Votre nom?

L'accusé.—Victor Henri Rochefort de Luçay. D.—Votre âge?

R.—40 ans.

D.—Votre qualité?

R.—Homme de lettres.

M. le Président.—Sont-ils accusés, vos noms et qualités?

Mourot.—Henri Charles Eugène Mourot, 23 ans, journaliste.

M. le Président.—Troisième accusé, vos noms?

L'accusé.—Henri Maret, 32 ans, homme de lettres.

M. le Président à Rochefort.—À quelle époque revint-vous à Paris?

Rochefort.—J'y suis revenu le 2 avril.

D.—Vous vous étiez fait précéder par Mourot. Il vous avait écrit à Arcachon pour vous informer de ce qui se passait à Paris.

Rochefort.—J'étais très souffrant à Bordeaux; c'est là que je fus prévenu par une lettre de Mourot que mourir se mourait.

L'accusé Mourot.—Ma lettre est arrivée après le départ de M. Rochefort.

M. le Président.—Vous avez pris des mesures immédiates pour faire réparer votre journal?

Rochefort.—Oui, monsieur le président.

D. Vous avez de suite encouragé la continuation de la lutte que la Commune soutenait contre le gouvernement régulier?

Rochefort.—Je demande à expliquer au Conseil ce que je suis.

On doit savoir que je ne répudie aucune responsabilité, sauf celle des actes auxquels je suis étranger. Je crois l'avoir assez prouvé par la manière dont j'ai soutenu la lutte contre l'Empire.

Aujourd'hui on semble vouloir faire de mon nom le pivot autour duquel tourneront toutes les insinuations et les émeutes; il faudrait alors produire des actes et ne pas se borner à rebattre contre moi une sorte d'accusation de compléxité morale. Or, voici le rôle que j'ai joué sous la Commune.

À l'instant où éclata la guerre contre la Prusse, j'étais en prison à Sainte-Pélagie. J'ai compromis ma popularité et sacrifié mes intérêts. Je ne croyais pas devoir approuver la

Le Procès de Rochefort.

PRESIDENT DE M. LE COLONEL MERLIN.

(Audience du 20 septembre.)

Le procès de Rochefort devait naturellement amener dans la salle où siège le 3e Conseil un nombreux auditoire. En effet, outre les habitués de chaque jour on remarquait de nombreuses notabilités littéraires, politiques et gauloises.

Nous avons remarqué au hasard MM. Edmond Adam, d'Elchingen, Nattement, L. Hély, Deschanel, Messimes Manroy, Danieles et Mme la princesse Mathilde, qui, du haut de la tribune du fond, est venue contempler quelques instants Rochefort entre deux généraux.

La séance est, contre l'ordinaire, ouverte bien avant midi, Rochefort paraît le premier. Il semble fatigué et quelque peu vieillu par la maladie et peut-être aussi par les soucis d'une longue prévention. Il est en deuil et mis avec une certaine recherche.

Mourot a grandi encore depuis sa détention; on ne sait où s'arrêtera cette croissance qui l'oblige à se courber en deux pour écouter les questions du président. Il est également un peu ainsi que Maret, qui fait mal à voir tant la maladie a fait de ravages dans cette frêle nature et qui semble grelotter sous un froid paletot d'hiver.

Le ministère public s'est, pour la circonstance, augmenté d'un fauteur occupé par un capitaine d'infanterie, qui paraît assister M. le commandant Gaveau.

L'acte d'accusation, déjà publié et lu d'une voix monotone, n'obtient qu'une médiocre attention de la part du public, qui s'occupe beaucoup plus d'être placé commodément que d'ouïr un factum judiciaire.

Enfin, l'interrogatoire commence et le silence s'établit comme par enchantement.

M. le président, au premier accusé. — Votre nom?

L'accusé.—Victor Henri Rochefort de Luçay. D.—Votre âge?

R.—40 ans.

D.—Votre qualité?

R.—Homme de lettres.

M. le Président.—Sont-ils accusés, vos noms et qualités?

Mourot.—Henri Charles Eugène Mourot, 23 ans, journaliste.

M. le Président.—Troisième accusé, vos noms?

L'accusé.—Henri Maret, 32 ans, hommes de lettres.

M. le Président à Rochefort.—À quelle époque revint-vous à Paris?

Rochefort.—J'y suis revenu le 2 avril.

D.—Vous vous étiez fait précéder par Mourot. Il vous avait écrit à Arcachon pour vous informer de ce qui se passait à Paris.

Rochefort.—J'étais très souffrant à Bordeaux; c'est là que je fus prévenu par une lettre de Mourot que mourir se mourait.

L'accusé Mourot.—Ma lettre est arrivée après le départ de M. Rochefort.

M. le Président.—Vous avez pris des mesures immédiates pour faire réparer votre journal?

Rochefort.—Oui, monsieur le président.

D. Vous avez de suite encouragé la continuation de la lutte que la Commune soutenait contre le gouvernement régulier?

Rochefort.—Je demande à expliquer au Conseil ce que je suis.

On doit savoir que je ne répudie aucune responsabilité, sauf celle des actes auxquels je suis étranger. Je crois l'avoir assez prouvé par la manière dont j'ai soutenu la lutte contre l'Empire.

Aujourd'hui on semble vouloir faire de mon nom le pivot autour duquel tourneront toutes les insinuations et les émeutes; il faudrait alors produire des actes et ne pas se borner à rebattre contre moi une sorte d'accusation de compléxité morale. Or, voici le rôle que j'ai joué sous la Commune.

À l'instant où éclata la guerre contre la Prusse, j'étais en prison à Sainte-Pélagie. J'ai compromis ma popularité et sacrifié mes intérêts. Je ne croyais pas devoir approuver la

guerre, je ne voulais pas aller contre l'élan de la nation. Je préférais sacrifier ma popularité.

Au 4 septembre, on est venu me chercher dans ma prison, pour me conduire à l'Hôtel de Ville. À ce moment ma popularité était dans toute sa fraîcheur, je tenais dans ma main toute la force populaire de Paris. Or, si j'avais eu une ambition personnelle quelconque je n'aurais pas satisfait, c'était le moment. Je n'eus d'autre but, au contraire, d'autre pensée que la défense du pays, que la victoire sur les Prussiens. J'eus une confiance, mais une confiance absolue dans le général Trochu, à ce point que mes collègues ne plaisantait. Aujourd'hui, il est vrai, le général me récompense par une lettre où il a l'air de faire peu de cas de mon concours, auquel pourtant il tenait beaucoup alors. S'il y avait un homme qui n'eût pas le droit de me jeter une accusation c'était certainement le général.

Je lui sacrifiai jusqu'à ma fortune, et je vous en donne la preuve: une lettre du général Cluseret ayant paru dans la "Marseillaise," lettre que je jugeais odieuse et de nature à exciter à la guerre civile, je donnai ma démission de rédacteur en chef et fis cesser la publication du journal. Que me coûtait ce sacrifice? Au moins 20,000 frs que j'aurais dans mon portefeuille si le journal eût continué à paraître pendant tout le temps du siège. Or, après avoir payé 11,500 fr. d'arriérés sous l'empire, il ne me restait, lorsque je sortis de prison, que 15 francs et cependant j'ai refusé l'offre que me faisait le ministre de finances de me payer mon indemnité arriérée de membre du Corps législatif. Je ne voulais pas être à charge au trésor de mon pays déjà si obéré.

Voilà comment j'ai compris mon devoir.

Depuis, après l'armistice, ne pouvant plus rien pour la défense nationale, je repris la publication du "Mot d'Ordre." Le gouvernement reconnaît bien mal mon aménagement puisque trois semaines après, il supprimait mon journal, et cela pour un article qui ne respirait que la haine de l'étranger. Je tombai malade alors et je quittai Paris.

Je sais qu'il y a une certaine opinion qui tend à me rendre responsable de tous les désastres. Ceux qui n'avaient pas leur haine contre l'ancien éditeur de la "Lanterne" propagant ces préventions; mais je parle devant des juges et je puis dire que, si j'ai protesté contre les attaques portées contre la République, j'ai protesté plus encore contre les incendies, contre les massacres de la Commune, au risque d'avoir le sort de Chaudry.

Je proteste contre l'accusation d'avoir poussé à la démolition de la maison de M. Thiers et aussi contre les réquisitions qu'on m'impute d'avoir concertées. Ce que je voulais, c'était la sécularisation des biens du clergé comme en Italie. Je voyais là un moyen de payer les prussiens.

M. le Président.—Nous recueillons vos explications, mais elles ne sauraient suffire, ce me semble, à votre excuse. Avec votre patriotisme ardent et votre intelligence, vous n'avez pas pu ne pas comprendre que la Commune se mettait en guerre avec la France, avec le gouvernement nommé par la France.

Rochefort.—C'est vrai, mais aussi ce n'est pas moi qui avais fait le gouvernement du 18 mars, je l'ai trouvé établi en arrivant à Paris. Je suis resté journaliste; je protestai, je ne dis pas courtoisement, mais témérairement, contre les actes qui me paraissent blâmables, contre les excès, contre les arrestations, les violences, les massacres.

M. le Président.—Sans doute il est des actes qu'un homme comme moi qui a reçu une certaine éducation, répugne à patronner, tels sont les assassinats, les incendies; mais, en somme, vous avez continué à exister à la guerre civile en attaquant le gouvernement par le ridicule, qui, vous le savez mieux que personne, tue en France.

Aujourd'hui vous êtes accusé de compléxité dans l'attentat ayant pour but de renverser le gouvernement.

Cela résulte de beaucoup d'articles, notamment d'un article où vous comparez l'Assemblée nationale à une maison de santé, où vous dites qu'il la faut mettre en interdit.

Rochefort.—Je ne défends pas la forme de mes articles. Elle est ironique, nerveuse, passionnée; mais le fond de ces articles est encore un appel à la conciliation.

M. le Président.—Nous n'avons pu en découvrir la trace nous le part.

Rochefort.—Lisez le *Vengeur*, l'*Affranchi*, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

blée nationale à une maison de santé, où vous dites qu'il la faut mettre en interdit.

Rochefort.—Je ne défends pas la forme de mes articles. Elle est ironique, nerveuse, passionnée; mais le fond de ces articles est encore un appel à la conciliation.

M. le Président.—Nous n'avons pu en découvrir la trace nous le part.

Rochefort.—Lisez le *Vengeur*, l'*Affranchi*, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

M. le Président.—Je ne fais pas de personnalité, vous verrez que les membres de la Commune m'y traitent comme le dernier des misérables.

M. le Président.—Ce sont là des points que votre défenseur pourra développer.

Voici un autre article où vous dites: "Je compte beaucoup sur les batteries de la porte Maillot pour terrasser les Versaillais; je compte en core plus sur le mouvement des grandes villes." Était-ce donc là de la conciliation? (Signe affirmatif de Rochefort.) Il faut, en vérité, être très fort pour découvrir dans vos articles ce que vous voulez voir aujourd'hui.

des. Ainsi, à la Commune, les Blanquistes étaient réputés réactionnaires et suspects. Ils étaient de la minorité.

M. le Président.—Ce sont là des suppositions qu'on est libre de ne pas partager. On sait que Blanqui était de la dernière violence, et que c'est par la suppression qu'il a cherché toujours la domination.

Rochefort.—Je ne sais pas; ce dont je suis sûr—je le tiens de Fourcaux—c'est que Blanqui avait empêché qu'on ne fusillât le général Trochu.

(A continuer.)

TELEGRAPHIE GENERALE.

Madrid, 4 oct.

Une foule nombreuse et excitée de citoyens ont donné une sérénade ce soir sous les fenêtres de senor Zorilla.

Des cris de mort aux traîtres se sont faits entendre, et il a été proposé par quelques uns dans la foule de marcher sur le Palais Royal, mais Zorilla est intervenu et a fait échouer le mouvement.

Le chef des progressistes, Tertulia a offert son appui à Zorilla et a télégraphié dans les provinces pour les faire déclarer pour les idées radicales. Une autre démonstration populaire en faveur de Zorilla a eu lieu à Prado, à 25 milles au nord de Tolède.

Londres, 5.

Le Dr. Wines, nommé par la convention nationale des réformateurs des prisons aux Etats-Unis, son délégué en Europe pour faire des arrangements au sujet des congrès international sur la réforme des prisons, qui aura lieu à Londres en 1872, est arrivé à Berne pour inviter le gouvernement suisse à y envoyer des députés.

Le Dr. Wines est porteur d'une lettre du président Grant recommandant l'objet de sa mission.

Green Bay, Wis., 4.

Les incendies qui sévissent actuellement dans six ou sept districts des comtés au nord du Wisconsin sans précédents depuis l'établissement du pays. Tout est balayé, les granges, avec leur contenu, les meules de foin, le bled in situ, le bois et des centaines de milles de clôture. L'eau manque pour arrêter les progrès de l'élément destructeur.

Jusqu'à présent on n'a aucun rapport authentique de la perte de vies, quoique on dise que dans le comté de Kewanee une famille a péri dans les flammes.

De grands efforts sont faits pour préserver les moulins à scie situés dans les forêts de pin de cette région, mais la plupart d'entre eux sont brûlés.

Dans le comté de Kewanee, de 60 à 80 maisons et granges ont été incendiées. Les habitants, pour ne pas périr se sont réfugiés sur les bords du lac.

A Horns Pier, un magasin, 6 maisons, des boutiques, des granges et autres bâtisses ont été consumées.

Sur la côte ouest de Green Bay, et de Fox River, les flammes s'étendent de Memomac à Oskosh, distance de 120 milles de long sur 30 de large. Cette région est couverte de pins et de bois francs et fortement établie.

St. Paul, 5.

La conflagration exerce ses ravages dans la paroisse et dans les bois de l'est depuis vendredi dernier.

Une lettre reçue de Mundella propose de nouveaux termes d'arrangement aux ouvriers en grève de Newcastle.

Le Comité de la "Nine Hour League" à Sunderland, prend des mesures pour propager la grève par tout le nord de l'Angleterre.

Le contre-amiral Cochrane sera probablement nommé attaché de marine à l'ambassade britannique à Washington.

Voici ce que l'on apprend de Madrid : Sagasta a été élu Président du Congrès ou de la Chambre Basse des Cortès; le ministre Zorrilla a résigné.

Le roi a demandé à Epartero de former un nouveau cabinet. Epartero a refusé. Le roi a fait la même proposition à l'amiral Malcampo.

On croit que le nouveau cabinet sera composé comme suit : Malcampo, premier et ministre de la Marine; Alvarez, ministre de l'Intérieur; Oloraga, ministre des affaires étrangères; Calmeiro, ministre de la justice; Bassoli, ministre de la guerre; Candan, ministre des finances; Besanger, ministre des travaux publics.

On rapporte que les nouveaux ministres vont prêter le serment d'office aujourd'hui.

Versailles, 5. On croit que le gouvernement allemand refusera d'accepter les bons du trésor, garantis par des changeurs français, pour le paiement des versements de l'indemnité, et exige des billets d'échange et l'adoption de quelques mesures diplomatiques entre la France et l'Allemagne.

L'Empereur de Brésil visitera Paris en décembre prochain.

Paris, 5. M. Schneider, ci-devant président du Corps Législatif, se porte candidat au Conseil Général du Département de Seine-et-Loire pour Le Creusot.

Pouyer-Quertier est parti pour Berlin hier soir.

Les nationaux ont été désarmés dans les départements du Cher, Nièvre et Aulier.

On dit que l'immunité qui devait être accordée aux Communistes, ne le sera pas.

Thiers reçoit tous les jours des plaintes des provinces occupées, l'informant que la présence des allemands y est insupportable.

Madrid, 5. On n'a pas confiance généralement dans la durée du cabinet Malcampo.

Rome, 5. L'Empereur du Brésil avec sa suite est attendu ici vers le 10 novembre.

Après un court séjour, les augustes voyageurs iront au Canal de Suez.

Le Marquis de Sayre, chargé d'affaires français, est arrivé ici.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

Washington, 5. M. Catacty, ministre de Russie, a reçu récemment l'information du secrétaire Fish qu'au sujet de la visite du Grand Duc si son rappel n'avait pas lieu, son passe-ports lui serait remis, et que le Président ne le recevra qu'en compagnie du Grand Duc et n'aura plus de relations avec lui.

ment sur elle. On court après, et on la rattrape dans la rue St. Jean.

La Compagnie de Gaz de Montréal.—La question débattue depuis si longtemps de nommer une personne compétente au poste de gérant de cette compagnie a été, nous dit-on, résolue hier.

Sur proposition de M. A. M. Delisle, il a été décidé de faire un appel par la voie des journaux, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, pour s'assurer les services d'une personne qualifiée en tous points pour remplir la charge.

Le salaire est fixé à \$4,000. Nous espérons que la Compagnie trouvera un employé capable à la fois de garantir les beaux dividendes aux actionnaires et ne pas écarter de malheureux consommateurs.—(Pays)

FAITS DIVERS.—Il y a eu, dit une dépêche de Londres, du 5, quatre formidables explosions successives dans les hangars d'un marchand d'huile à Chelsea, 13 personnes ont été blessées; quatre d'entre elles sont à l'agonie.

Il y a de grands incendies dans les Etats du Minnesota, de Wisconsin et de l'Ohio.

Un télégramme de Washington, Ohio, le 5 du courant. Il y a eu un incendie hier sur le terrain où se tient l'exposition de chevaux de la Société Agricole LaFayette. Avant l'extinction du feu, six étalons avaient été réduits en cendres. Dans ces étalons se trouvaient les plus magnifiques chevaux; on a réussi à en sauver un grand nombre cependant. Le célèbre étalon trottier de Henskel, Ship-A-Hoy de la valeur de \$6,000, a péri dans les flammes; Cool, étalon normand de la valeur de \$1,000, a été aussi blessé à mort ainsi qu'un magnifique cheval hongre valant aussi \$1,000.

HORRIBLE.—En Chine, on vient d'exécuter l'assassin du vice-roi Ma. Les détails sont effroyables.

L'assassin avait été condamné à être coupé par petits morceaux. Ce supplice commença par les mains, les pieds, les jambes. Les bourreaux arrivèrent ainsi au tronc, et avec une succession de coups bien infligés, font durer le supplice pendant des heures. On en aura une idée quand on saura qu'il ont enlevé plus de mille morceaux du condamné.

A la fin, quand les bourreaux sont arrivés au cœur et se sont reposés un instant, parce qu'ils savaient que la victime allait mourir, elle a poussé son premier cri et demandé :

—Où est mon fils ?

Le courage du patient les enrageait. Les savants chinois ont prétendu l'expliquer par la grosseur de la vézicule du fiel qu'ils ont trouvé sur ce qui restait du cadavre.

Ils prétendent que cette horrible exécution a procuré le bénéfice de trouver le "siège du courage !"

UNE HISTOIRE D'INCENDIE.—Cela se passait l'autre jour dans un pauvre quartier. La flamme dévorait une malheureuse maisonnette. La population était déjà attroupée. Les pompiers étaient accourus. Mais tout ce monde était fort inquiet, car le bruit courait que l'unique habitant de la bucoque incendiée était restée dans.

C'était, disait-on, une vieille femme d'une soixantaine d'années. Jeune ou vieille, un bon municipal ne s'en dévoue pas moins pour la sauver. Il se jette, à travers le feu et la fumée, à sa recherche. Elle joint enfin et veut l'entraîner. Elle se débat. Elle voudrait, dit elle, sauver quelque chose des flammes. Elle cherche à droite, à gauche, d'un air égaré, tandis que le plancher brûlant craque déjà sous ses pieds. De guerre lasse, le municipal lâche prise, l'abandonne et revient.

Est-elle perdue ? Non ! La voilà qui reparait au seuil de la maisonnette prête à s'écrouler. Elle tient des deux mains un pot de terre qu'elle porte avec précaution.—De l'argent caché, sans doute !

Vous n'y êtes pas. Devinez ce qu'avait saisi la pauvre femme, dans le délire de la peur ? Elle s'est avancée en disant à la foule, d'une voix tremblante :

—Prenez garde de me faire répandre... mon lait !

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

ment sur elle. On court après, et on la rattrape dans la rue St. Jean.

La Compagnie de Gaz de Montréal.—La question débattue depuis si longtemps de nommer une personne compétente au poste de gérant de cette compagnie a été, nous dit-on, résolue hier.

Sur proposition de M. A. M. Delisle, il a été décidé de faire un appel par la voie des journaux, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, pour s'assurer les services d'une personne qualifiée en tous points pour remplir la charge.

Le salaire est fixé à \$4,000. Nous espérons que la Compagnie trouvera un employé capable à la fois de garantir les beaux dividendes aux actionnaires et ne pas écarter de malheureux consommateurs.—(Pays)

FAITS DIVERS.—Il y a eu, dit une dépêche de Londres, du 5, quatre formidables explosions successives dans les hangars d'un marchand d'huile à Chelsea, 13 personnes ont été blessées; quatre d'entre elles sont à l'agonie.

Il y a de grands incendies dans les Etats du Minnesota, de Wisconsin et de l'Ohio.

Un télégramme de Washington, Ohio, le 5 du courant. Il y a eu un incendie hier sur le terrain où se tient l'exposition de chevaux de la Société Agricole LaFayette. Avant l'extinction du feu, six étalons avaient été réduits en cendres. Dans ces étalons se trouvaient les plus magnifiques chevaux; on a réussi à en sauver un grand nombre cependant. Le célèbre étalon trottier de Henskel, Ship-A-Hoy de la valeur de \$6,000, a péri dans les flammes; Cool, étalon normand de la valeur de \$1,000, a été aussi blessé à mort ainsi qu'un magnifique cheval hongre valant aussi \$1,000.

HORRIBLE.—En Chine, on vient d'exécuter l'assassin du vice-roi Ma. Les détails sont effroyables.

L'assassin avait été condamné à être coupé par petits morceaux. Ce supplice commença par les mains, les pieds, les jambes. Les bourreaux arrivèrent ainsi au tronc, et avec une succession de coups bien infligés, font durer le supplice pendant des heures. On en aura une idée quand on saura qu'il ont enlevé plus de mille morceaux du condamné.

A la fin, quand les bourreaux sont arrivés au cœur et se sont reposés un instant, parce qu'ils savaient que la victime allait mourir, elle a poussé son premier cri et demandé :

—Où est mon fils ?

Le courage du patient les enrageait. Les savants chinois ont prétendu l'expliquer par la grosseur de la vézicule du fiel qu'ils ont trouvé sur ce qui restait du cadavre.

Ils prétendent que cette horrible exécution a procuré le bénéfice de trouver le "siège du courage !"

UNE HISTOIRE D'INCENDIE.—Cela se passait l'autre jour dans un pauvre quartier. La flamme dévorait une malheureuse maisonnette. La population était déjà attroupée. Les pompiers étaient accourus. Mais tout ce monde était fort inquiet, car le bruit courait que l'unique habitant de la bucoque incendiée était restée dans.

C'était, disait-on, une vieille femme d'une soixantaine d'années. Jeune ou vieille, un bon municipal ne s'en dévoue pas moins pour la sauver. Il se jette, à travers le feu et la fumée, à sa recherche. Elle joint enfin et veut l'entraîner. Elle se débat. Elle voudrait, dit elle, sauver quelque chose des flammes. Elle cherche à droite, à gauche, d'un air égaré, tandis que le plancher brûlant craque déjà sous ses pieds. De guerre lasse, le municipal lâche prise, l'abandonne et revient.

Est-elle perdue ? Non ! La voilà qui reparait au seuil de la maisonnette prête à s'écrouler. Elle tient des deux mains un pot de terre qu'elle porte avec précaution.—De l'argent caché, sans doute !

Vous n'y êtes pas. Devinez ce qu'avait saisi la pauvre femme, dans le délire de la peur ? Elle s'est avancée en disant à la foule, d'une voix tremblante :

—Prenez garde de me faire répandre... mon lait !

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

—Le Lake Erie, capt. Slater, parti de Liverpool le 25 août, est entré dans le rade mercredi à 8 heures p. m. à la remorque du Ranger.

—Le steamer Joseph Dodd, capt. Clarke, parti de Liverpool le 18 septembre, est arrivé ce matin dans le port.

—Le Chippewa, de la ligne Allan, capt. Gosart, a passé à la Pointe-à-Pères, à 8 h. a. m. hier. Ce navire en est à son troisième voyage dans nos eaux.

La flotte de la marine marchande allemande se compose maintenant, d'après de récents rapports statistiques de 4,320 voiliers représentant collectivement 1,000,000, de tonneaux, et de 127 steamers formant ensemble 105,000 tonneaux.

—La pêche du maquereau dans la Baie St. Laurent, cette saison, tire rapidement à sa fin. La flotte de la côte n'en pêche plus beaucoup et est attendue dans nos eaux d'ici à une quinzaine. Les nouvelles de la Baie indiquent la rareté du maquereau, et comme la saison rigoureuse approche, une grande partie de la flotte sera bientôt revenue.

Le nombre d'irrigations de la Baie à Gloucester cette saison est de cinquante-deux navires jusqu'à présent. Les captures ont été comparativement petites et la qualité du poisson inférieure; d'un autre côté le maquereau s'est vendu à plus bas prix que par le passé.

Les captures ou cargaisons de trente et un navires de Gloucester varient de 160 à 450 quintaux de maquereau; la moyenne est de 247; cette moyenne sera probablement celle de toute la flotte. Soixante navires de la flotte de Portland montrent dans leurs cargaisons une moyenne de 122 quintaux. La moyenne des captures pour les autres villes qui font la pêche est également peu considérable: pour Boothbay, 227 qrs; pour Northaven, 160 qrs; pour Wellfleet, 140 qrs; pour Belfast, 110 qrs; et pour New London, 255 qrs. Un navire de Salem a débarqué 307 qrs, un autre de Franckfort, 317 qrs, et un autre du même endroit, 620 qrs. Dix-neuf navires au Port Marguay ont en moyenne chacun 330 quintaux de maquereau.—(Telegraph, de Gloucester, du 27 sept.)

ARRIVAGES AU QUAI RENAULT. Québec, 6 oct. 1871. Golette Elizabeth, F. X. Jocas, Gaspé—Morue verte et saumon, hareng, maquereau et huile.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 6 oct. 1871. Golette Sophie, H. Simard, Baie St. Paul—Bois—Marie, P. Boly, do do—Emilia, Th. Simard, do do—Prestie, X. Bouchard, Eboulements—do—Marie Louise, O. Lavoie, Petite-Rivière—do—Thérèse, R. Lafleur, St Antoine—Briques—13 bateaux avec bois, écorce et foins.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE. Québec, 6 oct. 1871. Golette Chieftain, H. Maurice—Bois—Marie Céline, F. Jocas—do—Nancy, Warren—do

ÉTAT COMPARATIF DES ARRIVAGES ET TONNAGE. État comparatif des arrivages et tonnage d'outre-mer, dans ce port, en 1870 et 1871, jusqu'au 5 oct. :

1870—852 vais... 597,784 ton.
1871—748 " ... 517,388 "

Moins 124 49,396 ton. m. cette année.

État comparatif des arrivages et tonnage des provinces d'en bas jusqu'à ce jour, et jusqu'à la date correspondante de l'année dernière :

MAGASIN D'EPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL.

Coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

Le sousigné a le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il a maintenant à vendre, en gros et en détail, un assortiment considérable d'ÉPICERIES FRAICHES ET DE SPIRITUEUX

Thé, Café, Cassonade, Mélasses, Beurre, Fromage, Lard, Saindoux, Sel, Poivre, Cannelle, Amandes, Avelines, Noix, Tabac, Cigares, Pipes, Calumets; Vins, Liqueurs Douces, Eau-de-Vie, Genièvre, Whiskey, Rhum de la Jamaïque, Old Tom, Madère, Vin d'Opporto, Claret; Et une variété d'autres articles.—Le tout à des prix très-modérés.

ALFRED EMOND, Marchand-Epicier,

Coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

Québec, 6 oct. 1871.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

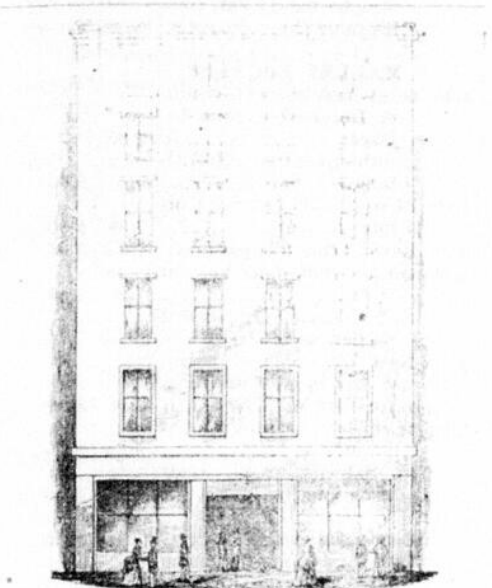
MORENCY & YOUNG,

Failli.

UN premier dividende a été préparé et est sujet à objections jusqu'au 1^{er} jour d'OCTOBRE courant, après laquelle date le dividende sera payé.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel.

Québec, 5 oct. 1871.—25



NOUVELLES MARCHANDISES.

NOUS venons de compléter par les derniers arrivages notre assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER, que nous offrons en vente à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

Nouvelles Etoffes à Robes.

Nous venons de recevoir un magnifique choix de Nouvelles Etoffes à Robes, Nouvelles Etoffes à Gilets, Nouvelles Imitations de Pelletteries, Nouvelles Etoffes pour Mantilles d'Enfants, Nouveaux Gilets pour Dames, Nouveaux Chapeaux de Feutre pour Dames, Nouveaux Garnitures de Robes, de Chapeaux, Nouveaux Gilets en Tricot, Nouveaux Châles, Nouveaux Nuages, Couvertures de Meubles.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

Draps, Couvertures de Laine, etc.

Drap de Castor, Drap de Moscou, Drap de Pèlerin, Drap Double Foulé, Drap Cordé, Drap Molleton, Nouveaux Tissus de Laine pour Habilllements d'Automne et d'Hiver, Nouveaux Tissus de Vestes, Nouveaux Cravates, Echarpes de Laine pour Messieurs, Couvertures de Voyages, Flanelles de Fantaisie, Grand assortiment de Couvertures de Laine.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

Nouvelles Etoffes à Rideaux.

Nouveaux cordes (Repp) de laine fleuris, pour Rideaux, Nouveaux cordes de laine unis, pour Rideaux, Nouveaux damas, Moire et Mousselines, Rideaux de Mousselines et de Point, France de Laine pour Rideaux, Glaces, Mirals et Galons, Corniches en Cuivre, Toiles jaunes et vertes.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

ETOFFES POUR DEUIL, CREPES, etc.

Mérinos noirs, Crêpes, Paramatas, Drap cordés, Balmoral, Mousseline de laine, Crêpe de Canton, Grenadine et Barège, Coubours et Alpaca, Mouchoirs, Gants, Nuages, Garnitures de crêpe, Coles et Manchettes.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

Tapis, Toile Cirée, etc.

NOUS VENONS DE RECEVOIR: Tapis de Bruxelles, Tapis Tapissierie, Tapis Kidderminster, Tapis Ecosais, Tapis de Feutre, Tapis de Manille, Tapis pour Escaliers, Toile grise pour couvertures de Tapis, Toile cirée pour paquets, Nattes en Velours, Nattes en Manille, Nattes en Laine, Nattes en Feutre, Nattes en Caoutchouc, Tapis de Tables et Pianos.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

Capots de Caoutchouc, Valises, etc.

Capots de caoutchouc, Manteaux de caoutchouc pour dames, Grandes Valises de voyage pour dames, Valises en cuir et toile cirée, Porte-manteaux en cuir et toile, Sacs de voyage avec nécessaires pour toilette.

JOSEPH HAMEL & FRÈRES, Rue Sous-le-Fort.

Québec, 5 oct. 1871.

A VENDRE.

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public qu'il est prêt à fournir du Bois de Chauffage, CHARBON ET MÉRIER, lère qualité, à de très bonnes conditions.

— AÉRI —

Le même Bois scié et fendu rendu à domicile, ALFRED EMOND, Coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

Québec, 6 oct. 1871.—6m

A vendre à la Librairie de Garant & Trudel.

EXPEDITION A MANI OBA,

Par BENJAMIN SULTE,

PRIX, 25 cts.

Québec, 5 sept. 1871.

JACOB LEPAGE,

ARCHITECTE,

No. 13, Rue et Faubourg St. Jean,

Résidence: No. 83, Rue Desjardins, St. Roch.

EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin.

J. Lepage, prend aussi la surveillance de Bâtisses en Construction, et cela moyennant rémunération très-table.

— S'adresser à son cabinet, 13, Rue St. Jean, Québec, 6 oct. 1871.—

ON DEMANDE

DES OUVRIERS sachant parfaitement faire marcher des Machines à Moudre et à Planer. Emploi sûr et logement gratuit.

M. MULLIN & Co., Rue St. Patrick, Montréal.

Québec, 4 oct. 1871.—9 p

Millwright Demandé

On a besoin d'un bon MILLWRIGHT dont l'occupation serait d'avoir la conduite d'un Moulin à Scie et Chantier dans les Town-ships de l'Est près de la ligne du Grand Tronc. Nulle autre qu'une personne qualifiée ne doit faire application.

— S'adresser à MM. DEMERS & DION, Marchands de Fleur et Provisions, Quai Gillespie, Québec. Québec, 4 sept. 1871.—3f

CHEMIN DE FER

Rivières Passumpsic et Connecticut

ET DE LA

VALLÉE MASSAWIPPI,

Se reliant au Grand Tronc, à Sherbrooke, P. Q.

Billets de Seconde Classe à New-York et Boston à très bas prix.

LES OUVRIERS DE NAVIRE

SEN ALLANT

DANS LE SUD

PEUVENT OBTENIR

BILLET DE SECONDE CLASSE

POUR

Voie Ferree exclusivement

VIA

NEW-YORK

ET LE

Chemin de la Malle du Sud,

CHARLESTON, SAVANNAH, MOBILE, NOUVELLE-ORLEANS.

Et tous les Points des Etats du Sud.

Que l'on s'en rappelle, il n'y a pas de trajet en Bateau à Vapeur.

Sur tout le parcours c'est la Voie Ferree exclusivement.

Pour toutes informations et pour les billets, adressez au bureau de la Compagnie, Salle des Francs-Maçons, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

— GUSTAVE LEVE, Agent.

Les bagages sont (chaqués) étiquetés aux principales localités.

Lyndonville, Vt. 4 oct. 1871

LAMPES DE NUIT,

PATENTE AMÉLIORÉE DE E. D. ASHE.

Pour les Nourrices et les Malades.

— A. GABRIEL, Secrétaire, Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Québec, 26 sept. 1871.

CORPORATION

DE

QUEBEC.

BUREAU DU TRÉSORIER,

Québec, 3 Oct. 1871.

DERNIER AVIS.

AVIS est par le présent donné, par le sousigné que tous les comptes pour cotisations et taxes d'eau qui ne seront pas payés d'ici à 8 jours seront poursuivis sans distinction.

J. E. DORION, Trésorier de la Cité.

Québec, 3 oct. 1871.—6f

ARGENT A PRETER.

On prête de l'argent pour tous objets. S'adresser au No. 108 1/2, rue d'Aiguillon, vis-à-vis l'Église St. Jean-Baptiste.

Québec, 18 sept. 1871.—1m.35 p

PENSION PRIVÉE.

MADAME Vve DORION informe Messieurs les Membres de la Chambre Législative de Québec et le public qu'elle vient d'ouvrir une bonne Maison de Pension privée au No. 23, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Québec, 22 sept. 1871.—2s.3fs

NOUVELLE PHARMACIE.

No. 4, Rue de la Fabrique,

HAUTE-VILLE QUÉBEC.

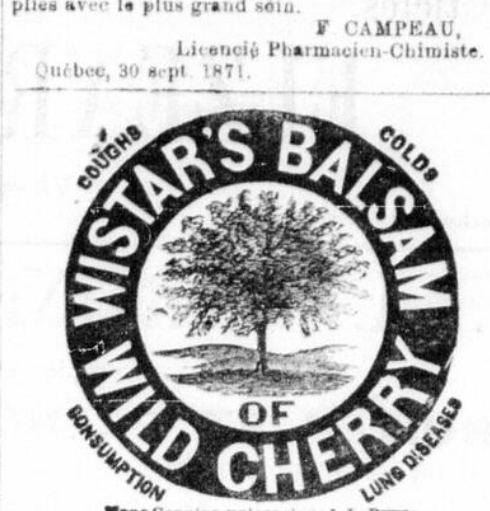
Le sousigné informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert une Pharmacie, et qu'il aura toujours en mains un assortiment choisi et des plus variés, tel que:

Drogues, Produits Chimiques, Parfumeries Françaises, Anglaises et Américaines, Herbes, Bois de Teintures, Médicines Patentées, Éponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Savons de Toilette en grande variété, etc., etc.

N. B.—Toutes prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

F. CAMPEAU, Licencié Pharmacien-Chimiste.

Québec, 30 sept. 1871.



Baume de Cerisier Sauvage de Wistar.

Toux, Rhumes, Consomption, Maladies Pulmonaires.

Il n'est pas véritable s'il n'est pas signé I. Berres.

Québec, 30 sept. 1871.

HUITRES FRAICHES.

Le sousigné informe ses amis et le public qu'il reçoit toutes les semaines un nouvel assortiment d'Huitres de première qualité. Il fournit tous les principaux restaurants de Québec et Montréal, et toutes les premières familles. Avant voyage dans le bas du fleuve pendant une douzaine d'années, et fait le commerce d'Huitres pendant tout ce temps, il est à même de connaître parfaitement tous les meilleurs bancs d'huitres qu'il y ait dans le fleuve.

G. L. PINSONNEAULT, Marchand-Epicier,

Coin des rues St. Augustin et St. Joachim, Quartier Montcalm.

Québec, 2 sept. 1871.

AVIS À CEUX QUI SOUFFRENT

LE

REMEDE

DE

Père Bruno

S'emploie à l'Intérieur ou à l'Extérieur dans toutes espèces de Maladies.

A vendre chez tous les Pharmaciens et chez

W. E. BRUNET, Agent-Général, Québec.

PICAUT & FILS, Seuls Propriétaires, Montréal

Québec, 27 sept. 1871.—1s.3fs

fraverse du Grand Tronc.

LAISSERA QUÉBEC LAISSERA MONTRÉAL

7:30 A. M.—Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires l'Ouest.

8:40 A. M.—Train de la malle pour la Rivière-de-Loup.

9:30 A. M. 1:30 P. M.

11:00 A. M. 2:30 P. M.

1:00 P. M.—Express pour Montréal et l'Ouest.

2:00 P. M. 4:00 P. M.—Train de la malle de la Rivière-de-Loup.

3:50 P. M. 5:15 P. M.—Train mixte de Richmond et les stations intermédiaires l'Ouest.

7:00 P. M.—Train de la malle pour Montréal et l'Ouest.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

— A. GABRIEL, Secrétaire, Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Québec, 26 sept. 1871.

LAMPES DE NUIT,

PATENTE AMÉLIORÉE DE E. D. ASHE.

Pour les Nourrices et les Malades.

— A. GABRIEL, Secrétaire, Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Québec, 26 sept. 1871.

CORPORATION

DE

QUEBEC.

BUREAU DU TRÉSORIER,

Québec, 3 Oct. 1871.

DERNIER AVIS.

AVIS est par le présent donné, par le sousigné que tous les comptes pour cotisations et taxes d'eau qui ne seront pas payés d'ici à 8 jours seront poursuivis sans distinction.

J. E. DORION, Trésorier de la Cité.

Québec, 3 oct. 1871.—6f

ARGENT A PRETER.

On prête de l'argent pour tous objets. S'adresser au No. 108 1/2, rue d'Aiguillon, vis-à-vis l'Église St. Jean-Baptiste.

Québec, 18 sept. 1871.—1m.35 p

LEGER & RINFRET

OFFRENT EN VENTE

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

DE

PARIS

ET DE

LONDRES,

PAR LES DERNIERS

STEAMERS Océaniques.

Nous étalons maintenant un magnifique assortiment de Chapeaux, Etoffes pour Toilettes du Tissu le plus nouveau, Gilets unis et brodés, pour l'automne et l'hiver.

Une grande variété de Fleurs, Plumes, Rubans, Voiles de Mariées, Ceintures et Cravates pour Dames.

Avec un assortiment splendide des Garnitures les plus à la mode.

— AUSSI —

chez

LEGER & RINFRET

No. 21, Rue de la Fabrique,

HAUTE-VILLE,

Québec, 26 sept. 1871.

Attention! Attention!

E. J. DUBEAU,

MARCHAND-ÉPICIER,

RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH.

La vieille du Commerce d'Automne, s'empresse de donner avis à ses pratiques et au public que l'assortiment de sa

Salle d'Echantillons en Gros et de son Magasin d'Épiceries en Détail

sera considérablement augmenté. L'encouragement libéral et constant qu'il a reçu depuis l'ouverture de son établissement le printemps dernier, lui permet, pour la saison prochaine, de mettre son assortiment au niveau de toutes les demandes.

Ses Vins, ses Liqueurs Douces et Alcooques, Eau-de-Vie, Genièvre, Whiskey, Rhum de la Jamaïque, Old Tom Gin; Madère, Xères, Bordeaux, Chablis, Claret, Bourgogne, etc., etc.,

sont tous choisis et viennent des meilleurs crus et des premières Fabriques Européennes et Américaines.

Les Epices, les Marinades, les Conserveables sont en grande variété et sont dignes de l'attention des gourmets.

Enfin l'assortiment est digne de tous points des acheteurs de Québec et de la campagne, et M. DUBEAU compte qu'en outre de cela sa ponctualité et son activité contribueront à lui attirer un patronage toujours croissant.

E. J. DUBEAU, Marchand-Epicier, Rue de la Couronne.

Québec, 30 sept. 1871.

Dernières Nouveautés

EN

MARCHANDISES SECHES

POUR LA SAISON,

Venant d'être étalées et prêtes à être vendues

CHEZ

FYFE & GARNEAU,

No. 55, rue St. Jean, près de la porte.

On demande UN COMMIS de vente parlant le Français et l'Anglais.

Québec, 26 sept. 1871.

A VENDRE.

MORUE SECHE, Morue Verte en quart et en détail

Hareng, Saumon, Maquereau, Truite, Huile, etc., etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

A vendre par GEORGE TANGUAY, No. 29, Rue St. Paul, Québec, 27 sept. 1871.

HABILLEMENTS.

Pea Jackets, valant \$4.00 et au-dessus.

M. McAVOY, Huits de Patrons anglais pour l'Automne et l'Hiver.

M. McAVOY, Habits nouveaux à l'épreuve du temps, destinés à l'usage des Ingénieurs du Chemin de Fer du Nord.

M. McAVOY, Pardessus tels que portés par les Ingénieurs du Chemin International.

— EN MAISON —

Un Fonds considérable de Draps et de Tweeds.

Le tout confectionné à l'ordre, d'après les modes les plus récentes et à court avis. La ponctualité est la principale règle de l'établissement.

— M. McAVOY, Québec, 29 sept. 1871.—1m

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, } Dans la Cour Supérieure

Dans l'affaire de DONALD NOONAN, Failli.

Le DEUXIEME jour de NOVEMBRE prochain, le sousigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

DONALD NOONAN, Par THOS. ROCHF, Atty ad litem.

R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel.

Québec, 30 sept. 1871.—1m

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

SÉRAPHIN LAOHANCE, de la Rivière-de-Loup, (en bas) droguiste, Failli.

Le sousigné, N. MERCER, de Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de faire leurs réclamations devant moi d'ici à un mois.

N. MERCER, Syndic.

Montréal, 27 sept. 1871. 29 sept.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, MAI 1871.

Table with columns for destination (e.g., Ottawa, Québec, Montréal), departure times, and agents.

AVIS AU PUBLIC ET A NOS PRATIQUES, AU No. 67.

85 Pièces Drap Pilot Endommagée valant 15s. pour 3s. 6d. 100 Pièces de Ratine, Whitney, valant 7s. 6d. pour 1s. 6d. à 2s. 6d. 60 pièces Coton à Drap de 3s. pour 1s. Un lot de Couvertes et une quantité d'autres articles.

ELZEAR LA VOIE, Vis-à-vis l'Eglise St. Roch.

J. A. MARTINEAU & CIE., Sont prêts à remplir tous les ordres de BOITES ET PLANCHES A LAVER, qu'il plaira au public de leur envoyer.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont reçu par les derniers vapeurs d'Europe le complément de leur assortiment d'automne et d'hiver.



PREMIER GRAND PRIX Machines à Coudre!

C. W. WILLIAMS & CIE., DE MONTREAL, ONT REÇU LE PREMIER GRAND PRIX MEILLEURE MACHINE A COUDRE, A L'USAGE DES FAMILLES.

Dr. B. GLOBESKY, HENRI T. TASCHEREAU, AVOCAT, Dr. S. RINÉRET, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

DAMASE THIBAUDEAU & CIE., MARCHÉ FINLAY, Nos. 5 et 6, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

W. J. MILLER, AVOCAT, No. 38, Rue Desfossés, St. Roch.

DEMNACEMENT, Docteur J. B. BLANCHET, Membre du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre.

FOR UNAT ROULEAU, AVOCAT, BUREAU—Rue Donnacona, près des Ursulines.

AVIS, M. O. FRECHETTE, 23, Côte La Montagne, Basse-Ville.

LIBRAIRIE, M. O. FRECHETTE, 23, Côte La Montagne, Basse-Ville.

Produits Alimentaires à Vendre, 50 QUARTS de Lard Anglais Prime Mess, 20 " de Lard Prime.

Medicaments Français, Les soussignés, Agents de la maison L. Frère, Pharmaciens à Paris, offrent en vente les produits pharmaceutiques suivants:

PROVINCE DE QUEBEC, CHAMBRE DU PARLEMENT, BILLS PRIVÉS. Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX...

PROVINCE DE QUEBEC, CHAMBRE DU PARLEMENT, BILLS PRIVÉS.

LES EXCELLENTES PLUMES METALLIQUES, DE JOSEPH CILLOTT, Fournisseur breveté de S. M. la Reine d'Angleterre se trouvent chez tous les principaux papeteriers du monde.

LE DOCTEUR CASGRAIN, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 6, Rue St. Jean, Haute-Ville, Est possesseur d'un nouveau matériel, produit du FULMI-COTON.

DEYMANN BITTER, NEC PLUS ULTRA

MENTION HONORABLE AU HAVRE, 1868, Diplôme à l'Exposition Provinciale de Québec 1871.

A VENDRE, 300 QUINTAUX Morue Sèche, GINGRAS & BAZIN, Rue St. Pierre, Quai Gibb.

LIQUEURS, ANISÈTE de Bordeaux, Baude-Vie de Danzisch, Citronelle, Grande Chartreuse Verte.

A VENDRE, 50 QUARTS de Vinaigre de Vin Blanc, à bonne condition, GINGRAS & BAZIN, Rue St. Pierre, Quai Gibb.

AVIS AUX MARCHANDS, Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il recevra toutes sortes de Marchandises à sa Salle d'Encaie, pour être vendues privément ou à vente publique.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne, L'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de recevoir pour cette saison une consignation considérable de Marchandises de Dublin, d'Edimbourg et de Londres.

PREPARATION D'UNE GRANDE UTILITE, Crème d'Huile de Foie de Morue, DE GARDNER, SE MELANGE PARFAITEMENT A L'EAU.

GLOVER, FRY & CIE., Ont reçu un grand assortiment de Nouvelles Marchandises d'Automne.

LA Machine à Coudre Favorite Shuttle surpasse les autres Machines qui ont subi jusqu'à présent des essais particuliers, cela sous tous les rapports les plus essentiels.

LAINAGES, Couvertes, Flanelle, Laines à Tricoter, Effets nouveaux en Laine pour Ames et Enfants, Camisoles, Caleçons et Bas de laine Écossaise.

APPAREILS DE PÊCHE, L'assortiment le plus considérable et le mieux choisi D'APPAREILS DE PÊCHE Qui n'ont jamais été importés en cette ville.

APPAREILS DE PÊCHE, L'assortiment le plus considérable et le mieux choisi D'APPAREILS DE PÊCHE Qui n'ont jamais été importés en cette ville.

LE DOCTEUR CASGRAIN, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 6, Rue St. Jean, Haute-Ville, Est possesseur d'un nouveau matériel, produit du FULMI-COTON.

AVIS, EST donné par les présentes que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour un acte autorisant la Compagnie du Chemin à Liasse de Québec à Gouford et lui donnant le pouvoir de faire des arrangements pour louer la ligne de railway qui appartient à la dite Compagnie et construire le rail qui en a été fait par la dite Compagnie, à avoir un dépôt, un atelier, une cour et des quais à ou près du Havre du Palais et à prolonger sa ligne jusqu'au dit dépôt.

AVIS PUBLIC, CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, L'AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour incorporer la Société St. Joseph Bienveillante des Ouvriers de la ville de Québec, laquelle sera appelée "Société St. Joseph Bienveillante des Ouvriers de la ville de Québec."

AVIS, EST par le présent donné qu'il sera demandé à la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant la Société Bienveillante des Couturiers de Québec, sous le patronage de St. Orléan.

NOUVELLE MUSIQUE, Royal Alfred Waltes, 75 cts. Quebec Exhibition Galop, 50 cts. Royal Bridesmaids' Waltes, 75 cts. Happy Life, Galop, 35 cts. Moss Rose Quadrille, 40 cts. Success to Lewis Galop, 35 cts. Spell-bound Waltes, 80 cts. Falsacappa Waltes, 80 cts. Golden Treasures Valse, \$1.00. Etc., etc.

PIANOS, Premier Prix et Médailles d'Or de Londres et Paris, S. SICHEL & CIE., Agents pour les Célèbres Pianos-Forte de Steinway & Fils, Chickering & Fils, Haines & Frères.

LES Instruments ci-dessus sont les meilleurs et les plus manufacturés et seront vendus à notre dépôt (Magasin de M. R. MORGAN) au plus BAS PRIX des fabricants.

PREPARATION D'UNE GRANDE UTILITE, Crème d'Huile de Foie de Morue, DE GARDNER, SE MELANGE PARFAITEMENT A L'EAU.

GLOVER, FRY & CIE., Ont reçu un grand assortiment de Nouvelles Marchandises d'Automne.

LAINAGES, Couvertes, Flanelle, Laines à Tricoter, Effets nouveaux en Laine pour Ames et Enfants, Camisoles, Caleçons et Bas de laine Écossaise.

APPAREILS DE PÊCHE, L'assortiment le plus considérable et le mieux choisi D'APPAREILS DE PÊCHE Qui n'ont jamais été importés en cette ville.

APPAREILS DE PÊCHE, L'assortiment le plus considérable et le mieux choisi D'APPAREILS DE PÊCHE Qui n'ont jamais été importés en cette ville.

LE DOCTEUR CASGRAIN, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 6, Rue St. Jean, Haute-Ville, Est possesseur d'un nouveau matériel, produit du FULMI-COTON.